

Mercredi 10 décembre 2008,

## **Lettre ouverte au Président de la République française, Président de l'Union européenne**

Monsieur le Président de la République et président de l'Union européenne,

En ce jour du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, si les Français ont oublié ce qu'était la torture et les effets de la dictature (contrairement à beaucoup de pays dans le monde), les patients que nous recevons dans nos centres de soins, eux, ne l'ont pas oublié.

Demandeurs d'asile ou réfugiés, originaires de pays d'Afrique, d'Asie ou d'Europe de l'Est, ils subissent au quotidien les séquelles de la torture : angoisses, cauchemars, réminiscences, irritabilité, etc.

Pour que ces séquelles s'effacent et puissent laisser place à une vie reconstruite, il est essentiel que les survivants de la torture soient soignés.

C'est grâce aux soins que ces survivants, ces surhommes et ces « wonder-women » mais aussi ces enfants, qui ont déjà réussi à survivre au pire et ont dû traverser des épreuves inimaginables pour arriver en France, peuvent se reconstruire un avenir.

Il est essentiel aussi qu'ils soient reconnus au plus vite à leur arrivée en France pour que les soins spécifiques dont ils ont besoin puissent leur être prodigués et pour que la procédure de demande d'asile soit adaptée à la réalité de leur souffrance.

Or aujourd'hui plus que jamais, et malgré le fait que les législations européennes et nationales reconnaissent ces soins comme un droit, la réalité est tout autre.

La directive « Accueil » 2003/9/CE oblige les gouvernements européens à financer des soins spécifiques pour les victimes de torture. Pourtant, très peu de gouvernements européens ont jusqu'à présent assumé pleinement leurs responsabilités. Les centres dépendent donc fortement des financements de l'Union européenne et du Fonds de Contribution volontaire des Nations Unies pour les Victimes de Torture (UNVFVT).

La situation financière des centres se trouve davantage menacée depuis 2007 : la Commission européenne finançait jusqu'alors les centres de soins pour victimes de torture, indépendamment de leur situation géographique. En 2007, elle a annoncé vouloir se désengager du financement des centres situés dans l'Union européenne en s'appuyant sur la directive « Accueil », mais sans pour autant s'assurer de la réalité des financements gouvernementaux au niveau national.

La situation en Europe des centres de soins pour victimes de torture est donc critique.

A ce jour, **six centres en Europe sont condamnés à la fermeture**, dans un délai allant de quelques jours à quelques mois : **en Grèce**, **en Roumanie**, **en Italie**, **en Irlande** dans l'Union européenne mais aussi **au Kosovo** et **en Moldavie** aux frontières extérieures de l'Union. En **France** aussi, la fin des financements en 2010 laisse craindre le pire pour tous les centres, et notamment pour **Parcours d'Exil**, qui reçoit environ 900 patients par an.

Chaque fermeture a pour conséquence immédiate l'abandon de l'aide auprès de plusieurs centaines de personnes, puisque le relais n'est pour le moment jamais pris par les Etats.

**Parcours d'Exil**

Association loi 1901 reconnue de bienfaisance

26 rue de Cronstadt 75015 Paris

Tel : 01 45 33 31 74 6 - Fax : 01 45 33 53 61

Email : [contact@parcours-exil.org](mailto:contact@parcours-exil.org) - Site : [www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)

Parcours d'Exil est membre de La Voix de l'Enfant et de l'IRCT

Il est crucial qu'une action politique, symbolique et humanitaire forte soit mise en œuvre de façon urgente pour que ces centres soient maintenus mais surtout pour que les gouvernements de l'Union européenne prennent conscience de l'urgence et assument leurs responsabilités vis-à-vis des victimes de torture. L'Europe doit être un modèle pour le reste du monde en matière de soins aux victimes.

Comme nous l'avons-nous-mêmes préconisé dans les recommandations de la conférence européenne des 28 et 29 octobre dernier sous le label de la *Présidence Française de l'Union européenne*, la Commission européenne a proposé le 3 décembre dernier des modifications à la Directive « Accueil » dont :

**« [l'instauration] des dispositifs au niveau national afin d'identifier, dès le début de la procédure d'asile, les personnes ayant des besoins particuliers, et de leur garantir un traitement approprié »**

La France, patrie des Droits de l'Homme et présidente pour quelques jours encore de l'Union européenne, se doit de porter au plus haut niveau la cause des survivants de la torture, et ce sur le long terme.

**Sans une réelle volonté politique, il n'y aura pas d'avenir** pour les victimes elles-mêmes qui, sans soin approprié, ne pourront reconstruire leur vie, ne pourront partager avec nous apporter toute la richesse et toute la force qu'elles ont accumulées pour survivre à cette ignominie qu'est la torture !

Pas d'avenir non plus pour les centres de soins qui ont consacré toute leur énergie à soutenir les victimes depuis parfois 20 ans,

Ni pour la démocratie, mise en danger partout dans le monde tant que la torture restera un outil politique de la terreur !

Monsieur le Président, en cette date anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en cette fin de Présidence française de l'Union européenne, en ce début encore de votre mandat,

Aidez-nous à les aider !  
Aidez-les à retrouver leur dignité !  
Aidez l'Europe à assumer ses responsabilités !

**Aidez les survivants de la torture !**

Avec toute notre considération,

Pierre Duterte  
Médecin Directeur  
Parcours d'Exil

Brita Sydhoff  
Secrétaire Générale  
IRCT

Un mot sur les signataires

  
parcours d'exil  
ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE  
DES VICTIMES DE TORTURE

Parcours d'Exil est une association loi 1901. Elle soigne gratuitement depuis 2002 les victimes de torture qui, après un parcours long et périlleux, sont parvenues jusqu'à notre pays pour y demander l'asile. En 2007, ce sont 900 patients qui ont ainsi bénéficié de ses soins ([www.parcours-exil.org](http://www.parcours-exil.org)).



L'IRCT (International Rehabilitation Center for Torture victims) est la fédération mondiale des centres de soins pour victimes de torture et réunit 142 centres de soins de par le monde entier ([www.irct.org](http://www.irct.org)).